

L'avenir



DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN SOCIALISTE

ABONNEMENTS :
 Annonces...
 Abonnements...
 Les abonnements sont payés d'avance.

ADMINISTRATION & REDACTION :
 101, Rue de la Liberté, LYON

ABONNEMENTS :
 Lyon et départ^s limitrophes, 5 L. 10 S. 25 C.
 Pour les autres départ^s... 5 L. 12 S. 25 C.
 (Etranger : port en sus)
 Les abonnements partent du 1^{er} et du 25 de chaque mois.

GARE AUX GRENOUILLARDS

Le goupillon est brandi, ces bons cléricaux sont sur les dents, ils geignent; ce n'est plus l'agriculture et l'industrie seules qui souffrent et subissent le contre-coup de la crise économique.

Cette bonne mère l'Eglise, si habile dans l'art d'amener l'eau bénite à son moulin cléricale, verse des larmes de crocodile : on dirait feu Dufaure, le pleureur légendaire.

Le Denier de saint Pierre est dans le marasme, le truc ne donne plus les vieux résultats des bons jours et Rome pleure, les fidèles serrent les cordons de la bourse, la foi s'en va.

La France chrétienne devient papillotte, c'est la *Défense* qui l'écrit avec des larmes amères. Puis un autre organe de sacristie y va, lui aussi, de son petit boniment larmoyant, et il lit, pauvre hère, dans sa dèche pitoyable : Ça ne va plus, la générosité des fidèles devient flasque et molle; qu'allons-nous devenir?

Oh! n'allez pas croire que l'appel comme d'abus qui frappe par-ci par-là quelques évêques récalcitrants, soit un grand souci pour les monsignors qui ont pour patrie Rome avant la France.

Que nenni, cette mesure rigoureuse et concordataire n'est qu'une vieille blague au service de l'opportunisme; on s'en fiche comme de Colin-Tampon.

« Le cléricisme, voilà l'ennemi », est devenu une vieille balançoire, semblable au complot de Waldeck-Rousseau dans Saône-et-Loire et à l'attentat de Perraudin au Stand de Lyon.

Payés par le gouvernement, les deservants, grands ou petits, ont pris pour mission de le combattre, et les malins s'en acquittent à merveille.

Ce qui revient à dire que les grenouillards qui tiennent en mains les guides gouvernementales ne sont que d'absurdes hypocrites ou de profonds coquins.

Non, ils sont l'un et l'autre.

Le cosmétique Waldeck a une réputation tout établie par ses ex-voto de famille, et le puffiste Ferry est connu pour ses accointances intimes avec les robes violettes; ces deux grendins crèveront dans la peau des dominicains.

Citoyen, il ne faut donc pas compter sur les tartufes du quai d'Orsay, il faut compter sur toi-même.

L'assemblée qui cherche aujourd'hui le genre de sauce à laquelle tu sera accommodé, est une assemblée pourrie, une assemblée de repus et de corrompus.

Elle emboîte le pas au cléricanisme, elle l'a prouvé en maintenant à

Rome un représentant de la République française au Vatican; elle l'a montré dans cent autres occasions antidémocratiques et foncièrement cafardes, notamment à propos du budget des cultes.

Aussi la gent cléricale semble-t-elle assurée de son succès; elle déclame contre la République et les républicains, persuadée de son impunité et de sa protection ministérielle.

Cette protection ministérielle est un crime de lèse-nation, mais les cagots Ferry et les dévots Rousseau n'y regardent pas de si près.

Frappons à leur poche, comme le disait avec cynisme le procureur impérial de la République royale de Saint-Etienne à propos de notre procès de Saint-Chamond, en frappant à leur poche les cléricaux y regarderaient à deux fois avant d'insulter *ex cathédra* la République; mais les loups ne se mangent pas entre eux.

Les cléricaux ont trop besoin des cinquante millions du budget des cultes pour que nos gouvernants songent à réduire à sa portion congrue ce petit pécule cléricale.

Quand donc, peuple, cesseras-tu de te laisser tromper par la comédie politique des malandrins tonkinois, par les phrases vaines des rhéteurs du quai d'Orsay, les discussions creuses et les discours ronflants des *pulcinelli* gouvernementaux.

Allons, allons, vieux populo, arrache les masques, fais une distinction entre ceux qui te dupent et ceux qui te servent, entre les républicains vrais et les républicains vendus ou à vendre.

Peuple, méfie-toi de ceux qui ne savent pas rester pauvres en servant la République.

Méfie-toi de ceux qui prétendent que l'on peut être athés en allant à la messe.

Ça, c'est la République du Paraguay; la nôtre, c'est la République de 93,

J.-B.-A. PAGES.

Celui qui possède plus que le nécessaire franchit les limites de la raison, et, aux yeux de la véritable justice, vole ce qui appartient aux autres.

LOCKE.

DEPECHE DE NUIT

GUERRE DE CHINE

Les dépêches de Ke-Lung annoncent la concentration de toute la colonne expéditionnaire devant le plateau occupé par les Chinois. L'ennemi a ouvert le feu sans nous causer de pertes.

L'amiral Courbet prend ses mesures pour tourner la position.

Le *Times* apprend de Philadelphie qu'on embarque à San-Francisco des armes et des munitions pour la Chine; le ministre français protestera, sans doute, contre cette violation des lois de la neutralité.

On télégraphie de Hong-Kong, au *Times* le 2 :

« Il n'y a Tai-Wan que trois bâtiments de guerre français pour faire observer le blocus sur la côte sud-ouest de Formose. »

Le correspondant du *Times* prétend que les Français détruisent par centaines les bateaux de pêche qui se hasardent le long de la côte.

Une dépêche de Shanghai avait annoncé qu'un engagement avait eu lieu à Matsou entre un cuirassé français et plusieurs croiseurs chinois.

Aujourd'hui, le ministre de la marine dément de la manière la plus formelle ce prétendu combat naval.

LOGIQUE OPPORTUNARDE

La plupart des journaux opportunistes s'élèvent avec indignation contre la proposition adoptée par l'Extrême-Gauche, tendant à demander un crédit de vingt-cinq millions destinés à être répartis dans les villes où sévit avec tant d'intensité la crise.

Le *XIX^e Siècle* va jusqu'à qualifier de socialisme d'Etat le projet de crédit que soutiendra notre ami Révillon à la tribune.

L'organe de feu Edmond About déclare, dans un style pompeux, qu'il faut laisser aux municipalités les œuvres de charité.

C'est là, on en conviendra, une singulière appréciation. Lorsque les communes réclament leur autonomie et leur indépendance, les mêmes organes crient à l'anarchie; mais lorsqu'il s'agit de dépenses à effectuer pour secourir des infortunes, ils demandent que ce soient les communes qui en supportent les conséquences.

Oh! logique opportuniste, voilà bien de tes coups!

LE SCRUTIN DE LISTE

La question du scrutin de liste continue à faire presque exclusivement l'objet des conversations qui ont lieu dans les couloirs de la Chambre; bon nombre de députés qui étaient autrefois partisans du scrutin de liste, paraissent aujourd'hui très perplexes.

Ils parlent de l'état de l'opinion dans les départements, qui s'est singulièrement modifiée depuis quelque temps. Ils ont constaté pendant les vacances, que les électeurs se montrent aujourd'hui très mécontents par suite du mauvais état de nos finances, de la crise agricole et de la politique coloniale du gouvernement.

Malgré les déclarations formelles de M. Ferry devant la commission du scrutin de liste, il n'est pas le moins du monde certain que le Gouvernement se prononce définitivement pour l'adoption de ce mode de suffrage. Le ministère, en le supposant rallié sincèrement à la cause du scrutin de liste, aura à vaincre la résistance personnelle du Président de la République, M. Grévy, aurait dit.

« La révision n'est rien; ce qui est plus grave, c'est la suppression du scrutin d'arrondissement. Le scrutin de liste peut avoir les effets d'un plébiscite, et le plébiscite pourrait tourner contre la République. »

A l'opposition personnelle du Président de la République, il faut ajouter celle du Sénat. En supposant que la Chambre votée une première fois, on peut se demander si le Sénat, qui l'a repoussé, consentira à se déjuger sur cette question capitale. Il est vrai que, depuis son premier vote, le Sénat a été renouvelé pour un tiers, et que les sénateurs nouveaux venus n'ont rien à refuser au Gouvernement à qui ils doivent leur élection. Rien n'est donc moins certain que la résolution définitive du Sénat en ce qui concerne le scrutin de liste.

Réunion Libre-Echangiste

Plusieurs Sociétés coopératives de consommation, de Paris et d'autres localités, se sont réunies à la salle Rivoli, dans le but de protester contre le projet d'impôt sur le blé, dont la Chambre doit entreprendre bientôt la discussion. Les Sociétés représentées à cette réunion étaient : la Moissonneuse, la Fourmi, la Laborieuse, l'Union des familles, l'Economie sociale, l'Union ouvrière, l'Egalité, l'Union fraternelle des travailleurs, l'Economie, l'Union montrougienne, l'Association des vanniers de la Seine, la Concorde, toutes de Paris; en outre, la Solidarité de Pantin; l'Union des travailleurs de Saint-Etienne, la Solidarité de Nîmes, la Fédération des travailleurs de la Nièvre.

La séance a été ouverte à deux heures.

M. Maujan, rédacteur en chef de la *France Libre*, présidait en l'absence de M. Henri Rochefort. Il a d'abord donné lecture d'une lettre de M. Henry Maret, député, s'excusant de son absence, causée par une forte bronchite. La lettre se termine ainsi :

« Il y a une chose que je tiens à ce que vous fassiez connaître à l'assemblée, c'est que je suis avec vous énergiquement pour la liberté et contre les mesures rétrogrades qu'on propose. »

« On voudrait tuer la République qu'on n'agirait pas autrement, et je regarde comme une infamie ce procédé qui consiste à affamer le peuple dans l'intérêt, d'ailleurs mal entendu, de quelques riches agriculteurs. C'est là une partie terrible que joue le gouvernement, j'espère qu'il la perdra. — Henry Maret. »

Après la lecture de cette lettre, M. Maujan a donné la parole à M. Adhémar Leclerc, qui a combattu les conclusions du rapport parlementaire de M. Georges Graux.

M. Brialou, député de Lyon, a parlé ensuite.

Il s'est longuement étendu sur la crise de l'agriculture et les moyens d'y remédier. Son discours, très étudié, a été bien écouté par l'assemblée.

M. Brialou a proposé comme remèdes à l'état de choses actuel : 1^o de procurer à l'agriculture du crédit à bon marché par la mobilisation de la propriété foncière; 2^o d'amener l'abaissement du prix des engrais au moyen des transports faciles et moins coûteux; 3^o de créer des écoles professionnelles agricoles et des stations agronomiques sur tous les points de la France; 4^o de prolonger la durée des baux.

On a entendu, après M. Brialou, M. Achard, député de la Gironde, qui a soutenu la même thèse que son prédécesseur.

D'autres orateurs, moins versés dans la matière, se sont fait encore entendre, et l'on a voté quasi à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Considérant qu'un nouveau droit sur le

blé aurait pour inévitable résultat d'augmenter le prix du pain ;
« Que c'est par la réduction des charges publiques et non par leur aggravation qu'on doit remédier aux difficultés qui entravent le travail national ;
« Les citoyens réunis en meeting public, à Paris, le 1^{er} février, salle Rivoli, protestent contre tout nouveau droit sur le blé et enjoignent à leurs représentants de s'opposer au vote de la loi. »

PENSION D'EUGÈNE PELLETAN

C'est aujourd'hui que se sont présentés, à l'Élysée, les délégués des groupes républicains du Sénat pour demander aux grands dispensateurs des privilèges une pension en faveur de la veuve d'Eugène Pelletan.

Les délégués ont reçu, paraît-il, un excellent accueil, et tout fait supposer que l'Etat comptera sous peu un pensionnaire de plus.

Sans enlever aucun des mérites de M. Eugène Pelletan qui consacra son existence au triomphe des idées républicaines, il nous semble qu'il en est, sinon de plus méritants, du moins de plus nécessaires que sa veuve.

L'ancien questeur du Sénat n'a pas disparu de la surface du globe sans laisser un petit pécule qui assure l'existence à sa veuve, tandis qu'il en est tant d'autres plus obscurs peut-être, mais aussi méritants, qui, après leur mort, ont laissé des veuves et des orphelins dont les dirigeants du jour ne se sont pas inquiétés.

PETITES NOUVELLES

Londres, 4 février. — Le président de la chambre de commerce de Manchester a reçu une dépêche annonçant que le Portugal a pris possession des deux rives du Congo.

Cette nouvelle a causé une vive émotion dans le monde commercial. Il va y avoir des protestations dans la Cité.

On télégraphie de Saint-Petersbourg que des négociations sont entamées entre les cabinets de Londres et de Saint-Petersbourg, en vue d'arriver à un arrangement relatif à l'extradition des dynamiteurs et à la protection des câbles sous-marins.

New-York, 4 février. — O'Donovan Rossa a publié un manifeste dénonçant miss Dudley comme payée par l'Angleterre, et menaçant de représailles les Anglais résidant aux Etats-Unis.

Un arrêté d'expulsion a été signé, dans la matinée, contre deux anarchistes étrangers, l'un allemand et l'autre belge.

Les obsèques de M. Dupuy de Lôme ont eu lieu aujourd'hui ; elles ont été très-so-

lennelles. Il y avait une grande affluence de public ; des détachements d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie rendaient les honneurs militaires ; M. de Lesseps, M. Béhic, les amiraux Jurien de la Gravière et Paris tenaient les cordons du poêle.

Le président de la République, les ministres de la guerre et de la marine s'étaient fait représenter.

M. Le Royer y assistait, en tête du bureau du Sénat.

Dans une entrevue qui a eu lieu dans la matinée, M. Labuze a promis aux délégués des papetiers de Lyon de suspendre l'envoi de la circulaire relative à l'application du nouvel article de la loi des finances sur les papeteries, jusqu'à ce que les délégués lui aient remis leur mémoire.

Terrible accident

Un épouvantable malheur vient de frapper M. Bochet, employé du Crédit foncier.

Tandis qu'il travaillait à son bureau, ses deux fils, âgés l'un de douze ans et l'autre de seize, sortirent et traversèrent en courant le boulevard Montparnasse au carrefour formé par l'intersection de la rue de Vaugirard et de l'avenue du Maine.

Apercevant une voiture de place qui se dirigeait sur eux, ils firent un bond de côté pour l'éviter et se jetèrent dans les jambes des chevaux d'un camion qui descendait à fond de train l'avenue du Maine.

L'aîné eut la tête écrasée et sa cervelle jaillit de tous les côtés ; le second, d'abord bousculé par le cheval, passa sous la voiture. On le releva, le crâne fracturé en plusieurs endroits et dans un état qui ne laisse aucun espoir.

Le conducteur du camion fouetta ses chevaux pour s'enfuir, mais des passants l'arrêtèrent et le conduisirent au bureau du commissaire de police du quartier Necker.

Ce magistrat l'a envoyé au Dépôt sous l'inculpation d'homicide par imprudence.

Le malheureux père, M. Bochet, que le commissaire fit immédiatement prévenir, est tombé évanoui sur le corps de ses enfants, l'un déjà mort et l'autre expirant. On craint pour sa raison.

Nos deux terribles Compatriotes

Deux des membres de la délégation lyonnaise, en sortant de la Chambre, avaient annoncé à haute voix qu'ils se rendaient au Luxembourg.

Leur intention était de conférer avec MM. Perras et Georges Martin.

Aussitôt la grave nouvelle se répandit. Deux délégués au Sénat, c'était épouvantable. Les pères conscrits pâlirent sur leurs sièges. La questure était aux abois et M. Leroyer, tout tremblant, fit appeler la police. Les postes furent immédiatement renforcés.

Dans la salle des Bustes, Camescasse

marchait à grands pas, se proposant de faire de sa poitrine le rempart des mœurs parlementaires.

Encore un peu et l'état de siège était déclaré, mais le président aima mieux déclarer la séance levée.

ÉTRANGER

SOUDAN. — Le *Daily Telegraph* apprend de Souakim que le roi d'Abyssinie a envoyé au cheik Salah, l'allié du général Gordon, à Gallabat, des forces considérables pour ouvrir la route de Khartoum par Sennar.

TRIPOLI. — Les avis de Tripoli et de Barbarie signalent l'agitation de plusieurs cheiks arabes, fonctionnaires, qui ont été arrêtés.

Les Italiens font de grands achats de terrains.

L'agitation se fait sentir aussi à Benghazi.

ETATS-UNIS. — La sous-commission du comité parlementaire des affaires étrangères a refusé de prendre en considération la proposition de M. Belmont, demandant si l'Angleterre avait adressé des représentations au gouvernement des Etats-Unis, au sujet des récentes explosions de Londres, et réclamant la communication de ces notes.

La sous-commission considère cette proposition comme inacceptable, parce qu'elle semble admettre une complicité morale entre les Américains et les dynamiteurs.

EGYPTE. — Une dépêche du Caire, reçue à Londres, au ministère de la guerre, annonce qu'un détachement de hussards et de soldats égyptiens, chargé de faire une reconnaissance dans la direction de Handoub, a incendié le camp ennemi de Handoub ; mais il fut attaqué au retour par de nombreux Soudanais.

Huit hussards et trois Egyptiens ont disparu.

Un Egyptien a été blessé. On assure que le ministère de la guerre a reçu en outre, à midi, une dépêche très importante d'Egypte.

Un message a été envoyé immédiatement à lord Granville.

O'DONOVAN ROSSA

Service télégraphique

O'Donovan Rossa, le révolutionnaire irlandais, comme nous l'avons annoncé, a été transporté à l'hôpital. Il raconte que la femme qui a tiré sur lui l'avait invité à un entretien, sous prétexte qu'elle désirait contribuer par une offrande d'argent à aider la cause irlandaise. Pendant qu'il marchait avec elle dans Chambers-Street,

elle resta un moment en arrière et fit feu sur lui.

On dit que cette femme est la veuve d'un officier anglais. Elle montrait une grande surexcitation quand on parlait devant elle des révolutionnaires.

Un détail piquant

Il est établi maintenant que la femme Dudley, qui a essayé de tuer O'Donovan Rossa, était précédemment garde-malade dans un hôpital de Londres ; c'est une femme d'un caractère étrange, ayant des tendances au suicide ; elle a déjà attenté deux fois à sa vie en voyageant en chemin de fer.

Dernière nouvelle

O'Donovan Rossa est aussi bien que possible.

Détail curieux : son lit se trouve dans la même chambre que celui du capitaine Phelan, qui a reçu un coup de poignard dans les bureaux de l'*United Irishman*.

Les médecins déclarent que O'Donovan Rossa est hors de danger.

Le bruit court, à Chicago, qu'il sera remplacé comme chef des Invincibles, par John Brennan de l'Iowa ; Eugène Darvis, qui est actuellement à Paris, serait probablement nommé chef de la branche franc-irlandaise du parti.

Un congrès se réunirait à Chicago au mois de juin prochain, dans le but de donner une cohésion au parti et de l'organiser comme la Land-League.

D'après la nouvelle politique des révolutionnaires, les édifices de Londres ne seront plus menacés ; son objectif serait la marine anglaise.

LA GRÈVE DES CONSCRITS ALLEMANDS

— L'épouvantable régime que les conscrits allemands sont appelés à subir les frappe d'une telle terreur que les désertions se multiplient et que plusieurs des déserteurs préfèrent mourir de faim au pain de la caserne. En voici un exemple entre cent :

Un déserteur du 16^e régiment d'infanterie vient d'être conduit à l'hôpital militaire, ayant les deux pieds gelés. Plutôt que de se constituer prisonnier, il avait enduré d'effroyables souffrances. Volant se réfugier le 24 janvier au soir, près de Gordeff, dans une meule de foin, il pratiqua un trou au sommet, mais s'enfonça de telle sorte qu'il lui fut impossible de quitter sa retraite que le 29.

Pendant ces cinq jours, il mangea de la paille pour ne pas mourir de faim, et il a déclaré que s'il n'avait pas été arrêté, il ne se serait pas livré lui-même, tant la discipline militaire allemande lui était odieuse.

Nous souhaitons que ces cas de rébellion se multiplient. Peu à peu, la grève des conscrits se généralisera et lorsque les tyrans resteront seuls pour glaner des lauriers sanglants, la moisson deviendra pauvre.

D'ailleurs, espérons que ces glaneurs seront fauchés avant peu.

FEUILLETON DE L'AVENIR (132)

LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOURS DE FLORESTAN

(Suite)

Un homme d'une corpulence énorme suivait le suisse, qui le congédia poliment, puis rentra dans sa loge.

Le gros homme congédié n'était autre que maître Cochefer. Il reconnut le brasseur et se jeta, en pleurant, dans ses bras.

— Ah ! mon pauvre ami, mon pauvre enfant, sanglota-t-il, nous jouons de malheur... Il n'y a personne ici !

— Personne ! répéta Pluquet qui devint pâle.

Jean-Baptiste lui raconta que M. de Thun, ayant reçu avis dans la soirée que des troubles étaient à craindre, avait cru devoir éloigner la comtesse et la mettre à l'abri de tout événement. En conséquence, il l'avait fait monter en litière et il était parti avec elle, afin de l'escorter jusqu'à son château de Saint-Amand, sis à quatre lieues de Tournai.

— Ainsi, interrompit le brasseur au désespoir, — ainsi, ni l'un ni l'autre n'est encore informé de la disparition de Madeleine ?

— Hélas ! non...

— Mais le comte... le comte, quand revient-il ?

— Dans quelques heures. Il sera ici au point du jour.

Nicolas se prit la tête à deux mains.

— Que faire d'ici là ?

— Attendre, mon pauvre Nick ; attendre et patienter.

— Patienter ! répéta le jeune homme avec un rire farouche.

Il quitta brusquement Jean-Baptiste, et, durant le reste de la nuit, il essaya de pénétrer chez les différents magistrats de la cité. Mais aucun ne lui accorda audience. Nicolas était un trop mince personnage pour que la justice daignât sortir de son lit en sa faveur.

Vers trois heures du matin, dame Jacquotte vit rentrer son jeune maître. Elle s'abstint de l'interroger ; la figure du brasseur parlait assez haut ! D'un geste impérieux, il renvoya la vieille femme, puis il s'abattit sur un siège.

Il était à bout de force, à bout d'imagination. Morne, fiévreux, il se laissa rouler dans une sorte de léthargie qui n'était ni la veille, ni le sommeil.

Bientôt de vagues blancheurs colorèrent les vitres.

Le jour allait poindre.

On était au 28 août 1566.

A ce moment, au dehors éclatèrent des coups de feu, des chants sauvages, des blasphèmes insensés, les bruits d'une foule éperdue qui fuyait avec des rumeurs d'avalanche.

Puis, un temps d'arrêt.

Tout à coup, les sons retentissants d'un clairon semblèrent descendre des nuages. Le guetteur, posté jour et nuit au sommet du beffroi, sonnait l'émeute.

Une minute après, les cloches se mirent en branle.

C'était le tocsin.

Nicolas releva la tête. Ces bruits sinistres avaient frappé son attention, sans distraire sa pensée.

Deux larmes coulaient le long de ses joues pâles. Avec colère, il les essuya, et dans ce mouvement son regard rencontra un anneau d'or qu'il portait au troisième doigt de la main droite.

Alors, une flamme pourpre lui monta au visage ; alors, il se dressa tout debout.

Nicolas venait de se souvenir. Il se rappelait le sombre inconnu qui avait franchi son seuil en lui disant :

— Asile !...

« Si jamais un malheur vous menace, lui avait dit cet homme, entrez à l'aube dans la cathédrale, déposez cet anneau sur l'autel de la Vierge, et bientôt une

protection mystérieuse vous viendra en aide !... »

C'était là une espérance bien incertaine, bien peu fondée, bien ridicule peut-être, mais enfin, c'était une espérance...

Pluquet s'élança hors de chez lui.

Le beffroi continuait à faire pleurer ses notes de bronze. Il ne s'en demandait point la raison.

Le soleil qui se levait dans un éblouissant azur caressait, au tournant des rues, les grands crucifix mis en pièces, dorait, au poteaux corniers des maisons, les madones décapitées. Nicolas ne s'en aperçut même point.

Il se hâtait, il courait, il volait.

Se frayant un chemin parmi les vieillards prosternés, parmi les femmes hurlant au sacrilège, il arriva sur la place Notre-Dame.

Là — quelque poignante que dût être d'ailleurs sa préoccupation — il fut contraint de s'arrêter, de regarder, de voir...

Les réformés avaient, pendant la nuit, achevé leur œuvre de destruction. Fanatisés par des meneurs à gages, se refusant à comprendre la différence qui existe entre le culte qui n'est dû qu'à Dieu et les marques de respect, de piété adressées aux symboles qui le représentent, ils avaient, partout où ils l'avaient pu, anéanti, sous prétexte d'idoles, les images, emblèmes, statues et tableaux du Christ, de la Vierge et des saints.

Nouvelles des Détenus politiques
EN PRISON A CLAIRVAUX

Depuis la translation de Gautier à Paris, on a redoublé de rigueurs envers ceux qui sont restés, à l'exception de Kropotkine dont la santé particulièrement atteinte ne lui permettrait pas de les supporter.

Les correspondances des prisonniers sont le plus souvent supprimées ou ratées; le directeur se permet même d'y écrire des observations déplacées à l'adresse des familles des détenus.

On se figure généralement que les détenus politiques ont un régime alimentaire convenable; c'est une erreur: la nourriture est absolument mauvaise pour tous ceux qui n'ont pas d'argent pour acheter des vivres supplémentaires.

Le climat de Clairvaux est reconnu un des plus mauvais de France; pour amoindrir le fatal effet des brouillards et du froid, on donnait aux prisonniers du bois à discrétion: mais actuellement on supprime le chauffage et, même à l'infirmerie où se trouve Bordat, à cause de rhumatismes aigus, on reste souvent des dix et quinze heures sans feu, avec 14 degrés au-dessous de zéro.

Les prisonniers politiques ayant réclamé du bois, le directeur leur a signifié que « sous aucun prétexte, il ne leur en accorderait, attendu que les condamnés de droit commun n'en ont pas et ne l'ont aucune réclamation. »

Il est certain que ces derniers ne réclament pas; ces pauvres diables savent que toute plainte les ferait plonger dans des cachots infects et glacés.

Cette absence de chauffage est-elle le résultat d'une indigne spéculation.

A ce sujet il a été raconté à Clairvaux que dans les comptes de l'administration on fit figurer, après le départ de Blanqui, de grandes quantités de bois à brûler que le prisonnier n'avait jamais consommées, ayant eu toujours l'habitude de se passer presque entièrement de feu.

A TRAVERS LYON

Le maire de Lyon donne avis qu'un ouvrier à l'usage des élèves des écoles primaires municipales a été institué dans le groupe scolaire de la rue Montgolfier, 23.

Les cours confiés à la direction de M^{me} Charrin, institutrice publique à Lyon, commenceront le jeudi 5 février courant, à 2 heures de l'après-midi, et auront lieu régulièrement tous les jeudis, de 2 à 4 heures, pendant toute la durée de l'année scolaire.

La misère publique. — Hier, à 2 heures de l'après-midi, une malheureuse femme paraissant âgée de 50 ans, est tombée de faiblesse sur le quai Saint-Vincent.

Relevée aussitôt, cette malheureuse a

déclaré que depuis deux jours elle n'avait pris aucune nourriture.

Après lui avoir fait prendre un cordial dans un établissement voisin, le produit d'une quête faite séance tenante lui a été remis.

Rixes. — Le nommé G., garçon d'écurie au service de l'entrepreneur des voitures publiques de Saint-Fons, avait été victime d'un vol peu important.

Ses soupçons se portèrent sur un de ses voisins.

Celui-ci, furieux de s'entendre accuser ainsi, pria un de ses amis d'aller dire au garçon d'écurie qu'il avait à lui parler.

G. se rendit à l'invitation. Aussitôt que X. l'aperçut, il se jeta sur son adversaire et, dans la lutte, lui brisa la jambe gauche.

Les témoins de la lutte arrivèrent trop tard pour les séparer; le blessé fut conduit dans une pharmacie et de là à son domicile.

Hier, vers 5 heures, le nommé Auguste M., demeurant rue Sully, 85, revenait de son travail. En arrivant dans la cour, il rencontra le propriétaire, le sieur Caudron, qui lui réclama le paiement d'un terme de loyer, soit 18 francs.

M. répondit qu'il ne paierait que lorsqu'il lui aurait soldé une note de réparation d'une pompe se montant à 22 fr.

Une vive discussion eut lieu, et Caudron, qui cassait du bois, se jeta sur son adversaire une hache à la main et lui porta un coup dans le bas-ventre.

Auguste M. a dû être transporté à l'Hôtel-Dieu.

La police a ouvert une enquête.

Vol à main armée. — A aucune époque, croyons-nous, les vols dans la campagne n'ont été aussi nombreux. Depuis quelque temps, ils se multiplient dans des proportions inquiétantes pour la sécurité des citoyens.

Tout porte à croire que des malfaiteurs se sont organisés en bandes pour exploiter les localités environnantes.

Non contents de dévaliser les maisons, ils opèrent maintenant sur les grandes routes en s'attaquant aux voyageurs comme dans une forêt de Bondy.

Avant-hier, un marchand de toiles, nommé Rion, qui avait passé la journée à Décines et qui se rendait le soir à Meyzieu, a été attaqué sur la grande route au lieu dit la montée du Molard, par trois individus au visage noirci, qui, après l'avoir terrassé et roué de coups, l'ont dévalisé de son porte-monnaie qui contenait une somme de quatre cents francs et de sa montre.

Le malheureux Rion, quoique blessé, a pu arriver jusqu'à Meyzieu, où il a déposé une plainte à la gendarmerie.

Celle-ci s'est mise aussitôt à la poursuite des voleurs. Mais nous osons espérer qu'elle sera plus heureuse que pour les précédentes.

Suicide à l'Hôtel-Dieu. — Hier, à dix heures du soir, un dramatique suicide a eu lieu à l'Hôtel-Dieu.

Un malade de la salle Saint-Jean, pris d'un subit accès de fièvre chaude, a sauté à bas de son lit, et avant que personne ait eu le temps de s'y opposer, ouvrant une fenêtre, s'est précipité dans le vide.

Le malheureux est tombé sur un tas de bois qui se trouvait au-dessous. Brisé par la chute et ne pouvant se relever, il s'est mis à pousser des cris terribles.

Des hommes de garde et des religieuses sont accourus. On a relevé le pauvre malade que l'on a conduit à l'infirmerie, où tous les soins nécessaires lui ont été prodigués. Son état est désespéré.

Dans sa chute, il s'est fracturé le crâne, un bras et une jambe.

Hôtel-Dieu. — Hier, à dix heures du soir, le nommé Pierre Pachuel, âgé de 66 ans, est tombé sur la chaussée par suite d'un faux pas. Dans cette chute, ce malheureux s'est démis l'épaule gauche.

Relevé aussitôt et transporté dans une pharmacie voisine, où il a reçu des soins, il a après été conduit à l'Hôtel-Dieu.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Les Félibres

Les Félibres ont tenu dans leur local de la place de l'Odéon, une très brillante réunion, présidée par M. Paul Arène.

Plusieurs nouveaux Félibres ont été admis et ont prononcé, suivant l'usage, des discours en langue d'oc. On a beaucoup applaudi ceux de MM. Sextius Michel, d'Aix, maire du 15^e arrondissement de Paris; Gabriel Perrier, de Tarascon, ancien rédacteur de l'Echo de Provence, et Charles de Larivière, de Toulouse, directeur de la Revue générale.

Paul Arène a présenté à l'assemblée un Félibre bien inattendu: M. le comte d'Osmoy, le nouveau sénateur de l'Eure, qui, allié de Cornille, a le culte de toutes les poésies et s'intéresse vivement au mouvement littéraire du Midi.

M. d'Osmoy, en quelques paroles chaleureuses et spirituelles, a applaudi aux efforts des Félibres.

A la fin de la séance, une dépêche d'Agen a apporté une douloureuse nouvelle, celle de la mort de l'ancien président de la Société des Félibres de Paris, M. Jasmin, fils du grand poète gascon.

Le télégramme ci-après a été envoyé sur-le-champ: « Les Félibres de Paris apprennent avec douleur la mort du digne fils de Jasmin. Parmi eux sera toujours vivant le souvenir du confrère ardent et généreux qui, comme président du félibrige parisien, a vaillamment continué l'œuvre du grand poète gascon. »

M. Jasmin fils s'était, en effet, voué à la continuation de l'apostolat de son père et avait composé, comme Félibre, des vers très estimés.

Enfants de la Gaité

Samedi 7 février, la sympathique Société des Enfants de la Gaité donnera, avec le bienveillant concours de Fanfare

Gauloise du 6^e arrondissement, une grande fête de nuit, dont le bénéfice sera versé à l'Œuvre des fourneaux de la presse.

Cette fête, qui aura lieu dans la grande salle des Folies-Bergère, commencera à 10 heures et se composera d'un concert, pendant lequel la Fanfare Gauloise fera entendre ses meilleurs morceaux, d'un bal et du tirage d'une magnifique tombola, dont le prix du billet sera de 50 centimes.

Une quête sera faite au bénéfice de l'œuvre.

A LA
PETITE MIONNE

17, Rue de la Barre

Modes, fournitures et arbustes pour salons, Chapeaux garnis pour Dames depuis 3 fr. 60. Seule maison vendant sérieusement au détail au même prix du gros.

A. ROYANÉ

1, Rue de la Préfecture, 1

Coiffures laine à » 45 et » 65
— chenille soie 2 75 et 3 75
Capelines et Bérêts, à » 95 et 1 45
Robes d'Enfants 3 50 et 7 50
Fichus laine, depuis » 50
Pèlerines, depuis 1 75

PÉLERINES ET FICHUS

JUPONS, BAS, GILETS DE CHASSE

Robes et Manteaux d'enfants

L'AVENIR DES FAMILLES

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCES POUR LA

RECONSTITUTION DES CAPITAUX

61, Rue de la République, LYON

Quatre Tirages par an

Liste des 215 numéros ayant droit au remboursement de cent francs par suite de la répartition du 17 janvier 1885, faite en présence des intéressés.

(suite)

- 221227 G. Martel, 81, c. Vitton, Lyon.
222466 G. Gonnard, 34, rue Cité Part-Dieu, Lyon.
223685 E. Blaize, au Pouzin (Ardèche).
224914 Mercier, boulanger à Bourgoia (Isère).
226143 Ch. Briançon, 7, rue Cheneise, Grenoble.
227372 F. Schnégans, à Paris.
228601 S. Pré, 9, rue Neuve, Lyon.
229830 C. Gaillaud, à Cours (Rhône).
231059 E. Baude, doct. à Mâcon (S.-et-L.).
232288 Veuve Douillet, grande rue de la Croix-Rousse, 76.
233517 J.-P. Barbier, à Meyrieu (Isère).
234746 G.-S. Guichet, notaire, à Salaise (Isère).
235075 C. L. Nogue, à Izé (S.-et-L.).
237294 S. G. R. D., 19, à Lyon.
24133 M. Barthaud, 6, rue Sala, Lyon.
239662 L. Luzzi, C. rue de la Saône, Lyon.
240691 J. Jambon, à Givors (S.-et-R.).
(Hérault)
242120 A. Melica, à Alezandria (Egypte).
243349 A. Prost, 11, rue Grenette, Lyon.
244578 J. Fort, à St-Laurent-du-Pape (Ardèche).

FEUILLETON DE L'AVENIR (10)

LA BIGAME

ROMAN CONTEMPORAIN

(SUITE).

En voyant grandir les enfants côte à côte et en constatant entre eux un doux attachement, il avait résolu de les unir quand le temps serait venu.

Les années s'écoulèrent, et l'amitié des deux jeunes gens se transforma insensiblement en un sentiment plus tendre.

Ils s'aimèrent alors avec toute la force de leurs cœurs vierges, ne vivant plus désormais que l'un pour l'autre et ne regardant la vie qu'à travers le prisme merveilleux de leur amour, qui la leur montrait sous ses côtés les plus chatoyants.

Le moment qui devait les unir approchait; miss Clara allait atteindre dix-sept ans, Harris entraînait dans sa vingt-deuxième année.

Deux ans avant que le jour tant désiré arrivât, un riche indigène nommé Rhabamih, propriétaire des mines voisines de celles de sir George, était venu ren-

dre visite à ce dernier, afin de s'entendre avec lui au sujet de l'exploitation en commun de filons mitoyens.

Rhabamih s'était fait accompagner par son fils, Mysour, un beau jeune homme de vingt ans, qui, en apercevant miss Clara, s'éprit d'elle subitement et voulut sur-le-champ la demander en mariage.

Mais en apprenant qu'elle était promise à Harris, un accès de rage folle s'empara de lui et il ne nourrit plus qu'une idée fixe: la posséder, coûte que coûte!

Dès lors, toutes les ressources de son esprit inculte et sauvage furent employées à chercher le moyen de dresser des embûches à miss Clara.

La chose était assez difficile à exécuter, car les deux fiancés restaient constamment ensemble, depuis le matin jusqu'au soir.

Il est vrai que fréquemment ils s'éloignaient de l'habitation, seuls tous deux, et que Mysour aurait pu, en entamant une lutte avec Harris, réussir peut-être à s'emparer de miss Clara; mais à cela il ne songeait point.

Rusé et lâche comme la plupart des Indiens, il aimait mieux tendre un piège que d'agir ouvertement.

Cependant le temps passait, et l'indigène avait pu encore saisir l'occasion qu'il guettait avec une vigilance de fauve.

Sa rage s'en augmentait ainsi que sa passion, qui touchait au délire, bien qu'il la dissimulait soigneusement pour qu'on

ne songeât pas à se mettre en garde contre lui.

La veille du jour où les fiancés devaient enfin être unis, Harris, ayant quelques dernières et indispensables formalités à remplir, dut se rendre à la ville, et, à grand regret, abandonna sa chère Clara une partie de la journée, en la prévenant toutefois qu'il serait de retour pour le repas du soir, qui avait lieu à sept heures, et qu'ils pourraient ainsi passer encore une heure ou deux ensemble avant le coucher du soleil.

En attendant son bien-aimé et afin de ne pas lui dérober une minute de ses pensées, miss Clara s'était réfugiée dans un bosquet assez éloigné de l'habitation, et là, paresseusement étendue dans un hamac, elle s'était prise à songer à tout ce bonheur qui allait lui être dévolu, à ces heures inondées de joie et d'amour dont allait désormais se composer son existence... Et son âme, remplie d'allégresse, montait vers l'infini dans une sublime action de grâce...

Elle était radieusement belle; une longue robe de soie bleue, serrée aux hanches par une cordelière, faisait valoir la richesse de son corps virginal et ajoutait encore à sa beauté, en s'harmonisant heureusement avec la nuance blonde de ses cheveux opulents et la blancheur rosée de son teint qui, malgré le climat, avait gardé sa diaphanéité originelle.

Depuis longtemps déjà durait sa rêve-

rie, lorsqu'un bruit de pas légers, mais d'une légèreté voulue, vint l'interrompre, en même temps un Indien inconnu de la jeune fille apparaissait à l'entrée du bosquet.

Avant que miss Clara ait eu le temps d'interroger l'intrus sur sa présence en ce lieu solitaire, il lui dit d'une voix basse et rapide:

— Miss, venez vite avec moi! Sir Harris est tombé de cheval près du temple d'Achim-Caan et s'est grièvement blessé... Il désire vous voir immédiatement et m'a envoyé pour vous prévenir. Venez vite!

— Que m'apprends-tu, grand Dieu! exclama miss Clara toute tremblante. Sir Harris est blessé?... Et où est-il, que je vole auprès de lui? ajouta-t-elle en descendant précipitamment du hamac.

— Nous l'avons transporté, un de nos camarades et moi, dans le temple, auprès de l'autel, afin que le Dieu lui soit propice.

— Tiens, dit-elle en lui jetant sa bourse, retourne au temple le plus vite que tu pourras et prévien Sir Harris que je te suis.

« Le temps seulement de me munir de quelques cordiaux et j'accours. »

Et, sans remarquer que l'Indien disparaissait par un chemin détourné en se dissimulant pour ne pas être vu, miss Clara se rendit en hâte à l'habitation, monta à son appartement, prit deux ou trois flacons contenant des breuvages

245807 A. Machabedian, à Brousse (Syrie)
247036 A. Périgay, 4, rue Grognyard, Lyon.
2-8265 H. O. Chukurian, à Brousse (Syrie).
249494 Mme Lullin, à Bellegarde (Ain).
250/23 D. Lenouaille, à Vannes (Morbihan).
251952 J. Comamerson, à Romaneche (S.-et-L.).
252181 Le Journal l'Avenir, à Lyon.
254419 J. Weichmann, rue de Naits 27, Lyon.
255639 A. Laroche, à St-Denis-du-Sig (Algérie).
256868 Mme Travi-Harant, à Villeurbanne.
258097 Trévyh, à Lille (Nord).
259326 Bernard, à Bourg-les-Valence.
260555 G.-A. Faik, Alexandrie (Egypte).

Tribune libre

L'administration a l'honneur d'informer les sociétaires que la cotisation mensuelle aura lieu dimanche 8 février, de dix heures à une heure, au siège social, 9, rue Champier.

Chacun peut se rendre compte de l'extension que prend de jour en jour la mutualité. La crise industrielle que nous traversons depuis quelque temps prouve bien aux travailleurs qu'il ne faut vraiment compter que sur l'économie privée.

Beaucoup de gens souffrent aujourd'hui du manque de travail. N'est-ce pas encore plus terrible pour les vieillards ?

Les efforts que fait aujourd'hui la population générale de Lyon et surtout la presse pour pallier la misère pourrions-ils vraiment continuer ? Nous l'espérons, mais cela ne doit pas nous arrêter dans notre propagande économique. Nous devons donc faire tout notre possible pour éviter à l'avenir cet état de choses et ne pas compter sur la charité publique, mais au contraire réaliser des ressources, selon la mesure de nos moyens ; c'est ce qu'offre l'association, la mutualité.

Avec notre immense collectivité et des versements relativement faibles, nous arriverons avec de la patience, à un résultat désirable.

Capital de la Société au 31 janvier 1885 412,074 25
Sociétaires au 31 décembre 9,636
Sociétaires entrés pendant le mois de janvier 70
9,706

Pour l'administration :
Le président, VAUCHEZ.

La commission de répartition des secours aux familles des détenus politiques et le groupe anarchiste du 3^e arrondissement convoquent en réunion privée les anarchistes de Lyon pour le samedi 7 février, à huit heures du soir, salle Forget, 113, cours Lafayette.

ORDRE DU JOUR :
De l'anniversaire du 18 mars.
Attitude à prendre en vue des élections.

Alliance des républicains socialistes. — Les délégués des six arrondissements sont convoqués en réunion privée jeudi 5 février, à huit heures et demie très précises, dans les bureaux de l'Avenir, rue Quatre-Chapeaux, 11. Urgent.

Syndicat des tisseurs et fumistes. — Assemblée générale dimanche 8 février, à deux heures du soir, salle Gamet, rue de Chartres, n° 8.

ORDRE DU JOUR :
1^o Rapport des délégués à la fédération ;
2^o Renouvellement du bureau ;
3^o Réception des adhérents.
Le secrétaire : J. ROCHERON.

Avis aux tisseurs de la chambre syndicale, rue Vieille-Monnaie, 23 bis. — La 131^e série ayant décidé sa liquidation, les ayants-droits sont invités à se présenter chez leur trésorier d'ici au 15 février ; passé ce délai, aucune réclamation ne sera admise.

GIRAUMIER.

Avis. — La commission de protestation contre l'expulsion des locataires des 1^{er}, 3^e, 4^e et 6^e arrondissements invite tous les membres à une réunion plénière, jeudi 5 février, à huit heures du soir, salle Forget, 113, cours Lafayette.

vrier, à sept heures du soir, salle Deville, rue Baudin, 3, pour une communication importante.

Pour le secrétaire :
FARCASSE, rue Dunois, 101.

Libre-Pensée. — Groupe des admirateurs de Raspail. — Réunion jeudi 5 février, au siège social, rue Rabelais, 34, à huit heures du soir.

Tous les citoyens et citoyennes, sans distinction de nationalité, qui désirent en faire partie sont priés de s'adresser chez les citoyens :

Brulebeant, rue Rabelais, 19.
Guerrat, rue de Vendôme, 177.
Reynaud, avenue de Saxe, 158.

Les économistes, société en formation pour arriver à l'émancipation des travailleurs par tous les moyens légaux et honnêtes. — Les citoyens qui désiraient en faire partie peuvent se faire inscrire, tous les jours, chez M. Rocardet, comptoir-restaurant, rue Molière, 22, où sont déposés les statuts.

Union électorale des Travailleurs socialistes. — La commission de propagande de Villeurbanne est convoquée pour jeudi 5 février, au local habituel.

ORDRE DU JOUR :
La réunion de Venissieux ;
Rapport du délégué auprès des diverses commissions.
Pour la commission : J. MICHEL.

La Chambre syndicale des chaudronniers, fer et similaires, invite la corporation à une réunion générale privée, qui aura lieu le 8 février, à son nouveau local, rue Grégoire, 38, au 2^e à huit heures du matin.

Le secrétaire : BARDIN.

Société civile de Frénoyance des tailleurs de pierres de la ville de Lyon. — Réunion mensuelle dimanche 8 courant, à 2 heures précises, cours de la Liberté, 17.

Le Secrétaire.

Bourse de Lyon

Obligations	Actions
Ville de Lyon 1880 28	Gar de Lyon 1082 50
Communes 1879 457 50	Territoires 144
Ville de Paris 1889 406 50	Fond. de l'Industrie 348
1871 395 25	Crausot 1830
1875 343 10	Adier Marine
1879 369 50	Fourchambault
1883 452	Franchise-Comme
1885 360 25	Chatillon-Comm.
1887 379	Loire
1889 379 25	Mantrabert
1891 378 75	Saint-Romain
1893 378 75	Wivre-de-Clay
1895 310	R.-M. et Firmley
1897 313 75	Société Lyonnaise
1899 330 25	Foncière Lyonnaise
1900 368	Rue de Lyon
1901 351	Comp. des Eaux
1902 340	Croix-Rouge
1903 417 50	Estimex-Union
1904 316 50	Omnibus Tramways
1905 316 50	Abattoirs

Bourse de Paris

3 0/0 français 80 70	5 0/0 français 82 85	4 1/2 0/0 (1883) 139 37	5 0/0 italien 78 62	5 0/0 espagn. ext. 61 62	5 0/0 turc 347	6 0/0 (1877) 347	Bank of France 5100	Credit foncier 1325	Credit mobilier 276	Credit lyonnais 545
Bank of Spain 140	Foncière Lyonnaise 140	Bank of Algiers 472	Bank of Indes 472	Bank of Lyons 1275	Autrichien 638	Belge 815	Saragossa 410	Nord-Espagne 327	Suez 1355	Consolid. à Londres 100 1/16

N° 156

L'Avenir de Lyon

BON D'ACHAT

5 Février 1885

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

Le gérant, J.-B.-A. PAGES

Impression Moderne, cours de la Liberté, 70

Régie et Vente d'Immeubles

A VENDRE A LYON
près gare de Voyageurs

Une Maison

Sur son terrain
d'une superficie de 165 mètres carrés

RAPPORT : 800 FRANCS

Prix : 6,000 Francs comptant

S'adr. au journal en formation

« L'Echo de Lyon »

Lyon — 4, RUE MERCIÈRE. 4 — Lyon

ACQUISITION

Mme veuve PHILIBERT a vendu son fonds de Café-Comptoir, 17, rue Passet, à Lyon, à M. FAURE.

S'adresser au journal en formation

L'ECHO de LYON

Transféré : 4, rue Mercière, au 2^e

L'AVENIR

44, Rue Ferrandière, Lyon

M. VELLERUT, DIRECTEUR

COMMERCE de Fromages, vaisselles, porte-pot, Vaise, à céder après fort peu de frais, rec. p. j. 100 fr., b. log., prix 7,000 fr., facilités.

CAFE (Perrache), loc. 700 fr., b. log., rec. p. j. 30 fr., prix 2,000 fr. Pressé.

CAFE-BILLARD plus salon de Coiffure, Vaise, bénéfices assurés, b. log., loc. 1050 fr., prix 3500 fr.

MODES

Tricot et Détail

Mme CLEMENT

87, Grande-Côte, 87

SPECIALITE POUR PHU...
Bonnets et Chapeaux montés
PRIX MODERES

VIN DE KOUBA

Près d'Alger

du vignoble VERLAGUET, marque VB
Crû classé du SAHEL, créé en 1863

Ce vin dit : **Bourgeois supérieur**, garanti pur et d'origine non plâtré, contient d'après l'analyse quantitative du laboratoire municipal de la ville de Lyon de 10 à 11^e d'alcool, 7,4 de glycérine et 28 gr. 02 d'extrait sec ; il est généreux, excitant et tonique, et remplace avec avantage les Bordeaux et Bourgogne dits ordinaires, d'origine douteuse.

0 80 cent, le litre, verre non compris. Service à domicile par paniers de huit litres. Bureau de commandes et Magasin de détail : **Erne d'Amboise & Co** (Célestins).

Les cartes postales des commandes sont remboursées. Maison MONTESSUIT-BILLAND, à LYON, seule chargée de la vente et de l'expédition des dépôts.

A Remettre pour cause de...

LE PROGRÈS DE L'AIN

Journal démocratique qui paraît tous les jours, à Bourg (Ain). S'y adresser.

réconfortants et dont elle se servait pour soigner ses serviteurs blessés, puis se dirigea vers le temple indien situé à une demi-lieue.

Ce monument, voué au culte des fidèles de Vichnou, était une lourde et colossale construction ornée de figures plus hideuses les unes que les autres et dont la vue seule donnait le frisson.

A l'entrée se tenait l'estafette qui était venue prévenir la jeune fille.

— Allons, guide-moi vers sir Harris, lui ordonna miss Clara.

— Suivez-moi, miss ; dans un instant vous serez auprès de lui.

Disant cela, le reptile indien s'engagea, accompagné de la jeune fille, sous la voûte du temple où aurait régné une obscurité complète sans un mince rayon de lumière qui tombait d'aplomb sur l'idole du lieu, le terrible et sanguinaire Achun-Caan, à la tête d'or massif, éclairée par des yeux de saphir.

Tout en suivant son guide, miss Clara se sentait oppressée et dominée par un sinistre pressentiment dont elle ne pouvait s'expliquer la cause et contre lequel elle se raidissait en vain.

Aussi avait-elle hâte de se trouver aux côtés d'Harris et d'entendre sa voix.

Elle pensait qu'elle ne devait plus être bien éloignée de lui, puisque les détails de la face du dieu apparaissaient déjà dans toute leur hideur.

Déjà miss Clara cherchait du regard le blessé au pied de l'autel quand, tout à

coup, l'Indien qui la guidait ayant disparu fantastiquement dans la muraille, elle se sentit enlacée par deux bras nerveux, en même temps que des lèvres brûlantes se posaient sur son visage et que, terrassée, sans forces pour se défendre, elle succombait sous l'étreinte de Mysour !...

Quelques instants après le départ de miss Clara, Harris rentra à l'habitation.

A sa grande stupéfaction, il apprit que sa fiancée était partie pour le temple indien, où lui, Harris, avait été transporté à la suite d'une chute de cheval.

Ne comprenant rien à cette fable, mais en proie à une grande inquiétude, il prit à son tour le chemin du temple.

Nul doute qu'il n'eût rattrapé la jeune fille s'il eût suivi le même chemin qu'elle ; mais un malheureux hasard voulut qu'il s'égarât et que perdant ainsi un temps précieux à retrouver la bonne voie, il n'arrivât au temple qu'un grand quart d'heure après elle.

Là, des plaintes parties d'une des cavités les plus sombres du lieu sacré attirèrent aussitôt son attention et dirigèrent ses pas.

Mais, hélas ! quel navrant spectacle s'offrit bientôt aux yeux de l'infortuné jeune homme !...

Miss Clara, affaissée sur les dalles, les vêtements en lambeaux et dans un état n'indiquant que trop l'acte de sauvagerie

rie dont elle venait d'être victime, poussait de sourds gémissements et était en proie à un tremblement convulsif, qui agita violemment tout son être.

Derrière un pilier, Mysour se cachait, cherchant à fuir. Mais Harris ne lui en donna pas le temps.

Poussant un rugissement de fauve, il bondit vers l'Indien et, s'emparant de lui, le saisit par une jambe, le fit tourner ainsi qu'il eût fait d'une fronde et lui écrasa la tête contre celle du dieu, dont la face hideuse fut couverte de sanglants débris.

Cette vengeance accomplie, il prit dans ses bras miss Clara que la raison semblait avoir abandonnée, et s'élança vertigineusement vers la demeure de son oncle, serrant de toutes ses forces contre son cœur son précieux fardeau.

Hélas ! ce jour si ardemment désiré et qui devait être tout à l'allégresse fut un jour de deuil et de larmes.

Miss Clara, tuée par la honte qu'elle ressentait de la souillure qui lui avait été infligée, mourut le lendemain soir au soleil couchant, laissant livrés à d'inoxprimables angoisses son père et son fiancé.

Par un sublime sentiment de pudeur, la pauvre enfant, quelques moments avant sa mort, songeant à l'horrible outrage qu'avait subi son corps, avait supplié qu'on ne la changeât pas de vêtements pour l'ensevelir.

Ce fut donc la robe bleue qu'elle portait la veille qui lui servait de linceul.

Cette catastrophe eut un contre-coup fatal : le malheureux père, miné par un noir chagrin, ne tarda pas à suivre sa fille dans la tombe, et Harris, pendant plusieurs mois, resta dans un état de prostration telle qu'on craignait que sa raison n'en fût ébranlée.

Malheureusement pour l'infortuné jeune homme, il n'en fut rien ; et lorsque son esprit reprit l'équilibre et le rendit au poignant sentiment de la réalité, l'existence lui apparut sous un jour si lugubre et si profondément triste que le spleen, cette horrible et cruelle maladie, vint jeter dans son âme ses premières racines, lesquelles devaient y croître rapidement et l'envahir bientôt tout entier.

Maintes fois l'idée du suicide traversa son cerveau.

Mais il n'avait que vingt-deux ans, et l'instinct de conservation qui chez l'être humain domine toujours, surtout à cet âge, combattit à son insu ses funestes pensées.

Ne pouvant continuer à vivre dans le lieu où tout lui rappelait sans cesse son malheur, il résolut de voyager, espérant par là trouver quelque adoucissement à son mal.

amour sacrifié

La suite à demain